L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 22 JUILLET 1891.

PETITES ANNONCES.

F. LAUDUMIEY & CO., Imprimeurs, No 22 rue de l'Union, entre Carondelet et St-Charles, Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Etiquettes de Pharmaciens, imprimées et coupées depuis 25c. le mille. 18 mars—1 an

LE prix le plus élevé du marché payé pour des plumes d'Aigrettes et de Héron, aussi pour des peaux de Crocodile. Sal. S[illegible], rue Decatur, 52. 26 juin—1m

PERDU.

PERDUE.—Une broche en camée. Récompense libérale sera donnée à celui qui la rapportera, 315 rue Hôpital, entre Roman et Prieur. 19 juil—2f

TROUVÉ.

TROUVÉE.—Une truie. On peut la réclamer en prouvant la propriété, et payant les frais. Pierre Desquomp, Bayou St Jean, canal Marigny. 19 juil—3f

DEMANDES.

DES blanchisseuses en fin trouveront de l'emploi de suite rue du Camp, No 410. 19 juil—3f

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE CONSTABLE.

W. G. Tebault vs Mme M. A. Field et son mari Spencer Field.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No 19,172.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au No 45 rue Royale, entre Dumaine et Bienville, le SAMEDI, 1er août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. FARRENTELLI.

Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

22 juil—22 29—août 1

H. Charenton vs. Gabriel Francis.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.—No 15,119.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Robt. H. Marr, Jr., juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, et agissant comme juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la vacherie du demandeur, située rue Dupré, entre les rues D'Abadie et Aubry, dans le Troisième District de cette ville, le SAMEDI, 1er août 1891, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Cinq vaches laitières.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER.

Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

21 juil—21 28—août 1.

Jos. Schemel vs Geo. Egle.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.—No 19,752.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au local coin de l'avenue St Bernard et de la rue Johnson, le MARDI, 28 juillet 1891, à midi, de la propriété décrite ci-après, à savoir :

Un lot de bois de charpente, lequel est employé à construire une barrière sur l'ilet de terre borné par l'avenue St-Bernard, les rues Johnson, Galvez, et l'avenue London.

Saisie dans l'affaire et dessus numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. FARRENTELLI

Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

17 juil—17 23 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

P. Graciannette vs. Joseph Casanbon. No 3,322.

TROISIÈME COUR DE CITÉ, Paroisse d'Orléans—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de Cité, Paroisse d'Orléans, je vendrai à l'encan le JEUDI, 23 juillet 1891, à midi, à la maison de Cour rue Villeré, entre Seguin et Barthelemy, à Alger, la propriété décrite ci après, à savoir :

Cinq lots de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 2, borné par les rues Newton, London, Orléans et l'avenue Paterson, et désignés par les Nos 28, 29, 30, 31 et 32 et mesurant chacun 20 pieds 5 pouces de face rue Newton sur 115 pieds de profondeur, acquis par Joseph Casanbon de Norbert Tiepa[illegible], par un acte pardevant A. Ducatel, daté du 20 septembre 1881. Enregistré au Bureau des Aliénations livre 97, folio 376.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

L. C. MURPHY,

Constable, 3me Cour de Cité.

21 juin—21—juil—5 22

Anheuser-Busch Brewing Association vs Martin Farlon.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, No 16,635—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, le VENDREDI, 31 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les dépendances qui s'y trouvent et les droits voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y attachent ou y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Rochebl[a]ve, Gravier, Commune et Dolhonde, mesurant trente pieds onze pouces de face à la rue Rocheblave, cent soixante-quatorze pieds onze pouces et — lignes de profondeur sur la ligne, la plus près de la rue Commune, quatre vingt dix pieds cinq pouces de profondeur sur la première ligne du côté vers la rue Gravier, et de la courant trente pieds onze pouces sur une ligne parallèle avec la rue Rocheblave et courant vers la rue Gravier, de là quatre vingt quatre pieds six pouces et deux lignes de profondeur sur une seconde ligne parallèle avec la rue Gravier et courant vers la rue Dolhonde à la ligne du fond, laquelle mesure soixante un pieds et sept pouces, le tout mesure moins en toutes choses et sont composées du lot No 23 et d'une partie du lot No 24, d'après un plan déposé en l'étude de Philippe Lacoste anciennement notaire en cette ville, et formant partie de la même propriété qui a été acquise par le dit Martin Farlong, par achat de James Thord, par un acte passé pardevant Amédée Ducatel, notaire en cette ville, le 21 juin 1879. Enregistré au bureau des aliénations, livre 110, folio 971.

Saisi dans l'affaire susdite intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. FARRENTELLI,

Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

1 juil—1 8 15 22 29 31

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme John C. Finney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32,828—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par John C. Finney, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

21 juil—21 26 30

Succession de Mme Odile Morel, femme d'Eugène Petit, et d'Eugène Petit.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,104—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de ces successions et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire, présenté par Paul Emile Chelin, exécuteur testamentaire datif et administrateur des susdites successions, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

16 juil—16 21 25

Succession de J. M. Johnston.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,194—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par M. Konison et A. P. Trousdale, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

18 juil—18 23 26

Succession de William Nickerson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,445—Division B—Attendu que Mme Lumona Kemel, veuve de William Nickerson, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Nickerson, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

15 juil—15 19 24

Succession de Hugh Ford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,257—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Robert C. Davey, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

14 juil—14 19 22

New Orleans Brewing Association.

Peter Blaise, Président; H. P. Dielmann, Vice-Président; Ernest Pragst, Secrétaire.

BUREAUX :

No 194 RUE COMMUNE, NOUVELLE-ORLÉANS.

21 août—1 an—dim

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 21 JUILLET—CLASSE No 270

Tirage de 4 heures P. M.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
78	11	72	18	22	29	74	23	44	20	50	68	43	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage de quoi nous apposons notre signature.

Ce 21 juillet 1891—4 heures P. M.

W. F. PINCKARD,
DAN. A. WILSON,
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et sont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard

J. A. Early

COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prés. La Nat. Bank.
P. LANAUX, Prés. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prés. N. O. Nat. Bank.
CARL KOHN, Prés. Union Nat. Bank.

Grand Tirage Mensuel,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLÉANS,

MARDI, 11 AOUT 1891.

GROS LOT: $300,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS :

1 Lot de...	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de...	100,000...	100,000
1 Lot de...	50,000...	50,000
1 Lot de...	25,000...	25,000
2 Lots de...	10,000...	20,000
5 Lots de...	5,000...	25,000
25 Lots de...	1,000...	25,000
100 Lots de...	500...	50,000
200 Lots de...	300...	60,000
500 Lots de...	200...	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de...	$500, soit...	$50,000
100 Lots de...	$300...	30,000
100 Lots de...	$200...	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit...		$99,900
999 Lots de $100...		99,900

3,134 Lots se montant à...$1,054,800

PRIX DU BILLET :

Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1

Prix pour les clubs, 55 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD, Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu **Nos Droits comme Institution d'Etat.** Les autorités postales néanmoins continueront à livrer toutes lettres **ORDINAIRES** adressées à Paul Conrad, mais ne lui feront pas parvenir les lettres **ENREGISTRÉES** à son adresse.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, **sans frais aucuns.**

ATTENTION.—La Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane a décidé le 27 avril 1891 que la question de maintenir la loterie ou opération jusqu'en 1919 serait soumise au vote du peuple de cet Etat à une élection qui aura lieu en avril 1892, ainsi qu'il en a été décidé par la Législature de l'année dernière.

L'élection qui aura lieu conformément au dit ordre et à la dite décision de la Cour Suprême dans le mois d'avril de l'année prochaine décidera finalement si la loterie cessera ses tirages après le 1er janvier 1895, ou continuera de tirer jusqu'au 1er janvier 1919.

QUELLES QUE SOIENT LES CIRCONSTANCES la Loterie continuera ses tirages jusqu'au 1er janvier 1895.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance du lot annoncé.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le sixième District.

Michael McQuade vs Wm J. Woodruff.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,139.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, le 22 août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° **Cinq certains terrains**, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, désignés comme les Nos 16, 17, 18, 19 et 20, dans le carré No 20, bornés par l'avenue Nashville et les rues Live Oak, Arabella et Laurel, selon un plan annexé à un acte passé pardevant A. Hero, Jr, notaire, le 23 décembre 1870. Les dits terrains mesurent chacun trente [30] pieds de façade sur l'avenue Nashville, sur une profondeur de cent cinq [105] pieds entre lignes parallèles. Le terrain No 16 forme le coin de la rue Live Oak et de l'avenue Nashville; aussi tous les droits, titres, intérêt, réclamation et demande du défendeur à un morceau de terre, trente [30] pieds de largeur, s'étendant devant les dits terrains.

2° **Trois terrains** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, désignés comme les Nos 13, 14, 15, dans le carré d'ilet No 20, borné par l'avenue Nashville et les rues Live Oak, Arabella et Laurel, mesurant, au pied américain, selon un plan du dit carré annexé à un acte passé pardevant A. Hero, Jr, notaire, le 23 décembre 1870, chacun trente [30] pieds de façade rue Arabella, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent cinq [105] pieds. Le terrain 15 forme le coin des rues Arabella et Live Oak.

Le tout a été acheté par le défendeur de Mme Mary Jane Flanegan, par acte pardevant H. E. Kar, notaire, le 20 janvier 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

22 juillet—22 29—août 5 12 19 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. George Pandelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,378—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 22 août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent situé dans le troisième district de cette ville, rue Marigny, entre Mureau et Victoire, [et l'autre rue à sut. Mandeville,] désigné par le No 45, sur un plan du faubourg Marigny, fait par Nicholas Deferrier, et déposé en l'étude de Wm Christy, notaire, le dit lot mesure cinquante pieds de face à la rue Marigny sur cent quarante cinq pieds de profondeur, le tout en mesure française. Ensemble avec soixante actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane garanties et attachées à ladite propriété.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant pour payer et satisfaire la réclamation du plaintif, soit la somme de $240, montant du prêt (stock loan) avec 10 0/0 d'intérêt à partir du 1er novembre 1883 et une autre somme de $1200 montant des contributions sur les dites actions avec 8 0/0 d'intérêt par an sur chacun des neuf appels annuels pour contributions de $120 chacun à partir du jour d'appel, l'appel étant le 1er de l'an de chaque année depuis 1881 à 1890 inclusivement et les frais et charges de l'affaire et de la vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

L'acquéreur, en outre, assumera le résidu de la dette du fonds capital hypothéqué, dette non encore due, mais sujette à être appelée sous la charte et les lois de la Banque, à savoir: La somme de $4,200, et l'acquéreur en outre assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque sous sa charte et ses lois, et la balance s'il y en a, du prix d'adjudication, comptant.

CHAS. W. DROWN,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

21 juil—21 28—août—4 11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Mme Philip Burnstein et al. Meyer Weil, possesseur actuel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 9,768—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 22 août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le second district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Levée, Chartres, Toulouse et St-Louis, désigné par le No 72 sur un plan déposé en l'étude de P. Lacoste, mesurant vingt pieds 2 pouces et demi de face sur la dite rue Levée sur cent quarante huit pieds huit pouces sur la ligne le séparant du terrain No 73, soixante six sur la ligne opposée près de la rue St-Louis; de là, courant à angle droit, cinq pieds quatre pouces et deux lignes, et ensuite une seconde profondeur de soixante quatorze pieds deux pouces et vingt-cinq lignes de profondeur, et vingt-cinq pieds cinq pouces et demi de largeur à l'arrière. Ensemble avec 240 actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et attachées et garanties.

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions—Comptant, une somme suffisante à payer la réclamation de la demanderesse, soit $1,550 avec dix pour cent d'intérêt à partir du 1er avril 1882, le montant du stock loan et la somme additionnelle de $6,200 de contributions sur les dites actions du capital, avec 8 pour cent d'intérêt sur chaque des sommes de 10 demandes annuelles de contributions de $620 chacune à partir de la date des demandes. Les demandes ayant été faites le 1er décembre de chaque année, à partir de 1881 à 1890, inclusivement, et les frais du procès et de la vente ainsi que les taxes d'Etat dues sur la dite propriété.

L'acquéreur en outre assumera le reste de la dite hypothèque sur le stock debt non due encore mais sujette à être appelée en vertu de la charte et des lois de la Banque des Citoyens de la Louisiane, la somme de $21,700 et l'acquéreur assumant toutes les obligations de l'actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane en vertu de sa charte et de ses lois; et le reste comptant s'il y en a, du prix d'adjudication.

CHAS. W. DROWN,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

21 juillet—21 28—4 11 18 22 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés du Premier et du Deuxième Districts.

Succession de Mme Ann Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 31,031.—En vertu d'un ordre de vente, en date du 20 juin 1891, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 8 août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° **Quatre certains lots de terre,** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, et dépendances qui y appartiennent, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues David, St Louis, Salomon et Conti, et désignés par les numéros un, deux, trois et quatre, conformément à un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de ville, le 21 avril 1850, déposé en l'étude de Philippe Lacoste, notaire, et mesurent ensemble, au pied américain, trente un pieds, onze pouces et cinq lignes de face à la rue Conti, sur une profondeur de cent deux pieds huit pouces. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Conti et David. Etant la même propriété que feu Mme Anne Smith a acquise de James Dostan conformément à un acte passé pardevant Philippe Lacoste, notaire, le 31 octobre 1850.

2° **Un certain lot de terre,** situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Commune, Johnson et Galvez, mesurant [au] pied anglais, vingt-trois pieds un pouce de face à la rue Commune, sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Acquis par la décédée, Mme Anne Smith, de John Gallagher, par acte passé pardevant E. Barnett, notaire, le 10 octobre 1866.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

6 juil—6 13 20 27—3 8 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété située dans le Cinquième District.

Mutual Loan and Building Company vs. Mme Anna Alwert et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 32,808.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 août 1891, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le numéro quatre du l'ilet numéro 120, borné par les rues Market, Seguin et Evelina, conformément à un plan de A. De Armas du 26 août 1886, annexé à un acte pardevant Wm. H. Seymour, notaire, le 10 août 1886. Le dit lot mesure trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Market, sur une profondeur de cent dix-sept pieds deux pouces et six lignes, entre lignes parallèles, sur une largeur en arrière de trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

14 juil—14 21 28 août 4 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du local portant le numéro municipal 8 rue Carondelet.

La Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans vs. James McLoughlin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 33,272.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 1er août 1891, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, St-Charles, Commune et Canal. Lequel lot est désigné par le No 8 sur un plan de Hugh Grant, ancien voyer en cette ville, en date du 11 février 1840 et mesurant, conformément au dit plan, vingt pieds deux pouces de face à la rue Carondelet par les profondeurs suivantes, à savoir: cent pieds sept pouces sur le côté du lot No 7 et cent pieds deux pouces sur le côté du lot No 9, et à une largeur de dix-huit pieds trois pouces dans le fond sur une allée de treize pieds deux pouces et quatre lignes de largeur ouvrant sur la rue Commune, en commun avec le dit lot et les autres.

Etant la même propriété acquise par le défendeur de Brownlie W. Taylor, acte passé pardevant Antoine Doriocourt, le 9 mai 1860.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

1er juil—1 8 15 22 29—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations d'un Dime Museum.

Mme A. E. Jamison vs. La Eugene Robinson Museum Co. of N. O., Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 33,162.—En vertu d'un ordre de vente, en date du 15 juillet 1891, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 27 juillet 1891, à 10 heures A. M., de la propriété ci après de [illegible], à savoir—

Sur les lieux, No 126 rue du Canal, tout le contenu, installations, etc., qui s'y trouvent, et connus sous le nom de

DIME MUSEUM,

consistant en cages ou fer, vues, bancs, tables, bureaux, chaises, bois de lit, matelas, berceuses, tapis, réfrigérateurs, poêles, ustensiles de cuisine, sideboard, meubles, installations de bureau, gravures, lustres, installations à gaz. Aussi—environ 880 chaises dans le théâtre, éventails électriques, lampes électriques, et nombre d'autres articles qui figurent dans l'inventaire enregistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire et dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS W. DROWN,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

16 juil—16 20 24 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Premier District.

Wm G. Chamberlain vs Robert Hoston.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 33,311.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 août 1891, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges et servitudes qui en dépendent ou qui, en quelque sorte, lui appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet original No 28, maintenant 558, borné par les rues Gravier, Tonti, Perdido et Rocheblave. Le dit lot est désigné par le No six, sur un plan de subdivision du dit ilet en trente quatre lots par A. De Armas, député voyer de la ville, daté le 4 avril 1885, et annexé pour référence et rapport à un acte de dépôt pardevant N. B. Trist, notaire en cette ville, daté le 15 juin 1885 et mesure trente pieds trois pouces de face à la rue Perdido, sur une profondeur de cent-vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisis dans la susdite affaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

15 juil—15 22 29—août 5 12 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée formant l'encoignure des rues Carondelet et Joséphine, dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Brainard et Jackson.

Michael McQuade vs Octave A. Fairex.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 32,808—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Carondelet, Jackson et Brainard, mesurant soixante pieds trois pouces et six lignes (plus ou moins) de face à la rue Joséphine, sur cent cinq pieds de profondeur et face à la rue Carondelet, formant l'encoignure des rues Carondelet et Joséphine, et étant composé de deux lots désignés par les Nos 19 et 20 sur un plan de R. Moelhausen, daté le 5 octobre 1846, déposé au bureau de L. R. Kenney, ex notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

24 juin—24—juil 1 8 15 22 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Mme Lise Coulon et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 31,143 — En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un terrain en la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le Faubourg Marigny faisant partie du terrain No 124 sur le plan du dit faubourg, dans le carré borné par les rues Royale, anciennement Casacalvo, Espagne, Mandeville et Dauphine, anciennement Grands Hommes, le dit terrain mesurant trente-trois pieds de face à la rue Casacalvo, sur quatre-vingt-quatre pieds de profondeur et de façade rue Espagne avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec soixante actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et attachées à la dite propriété.

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions—Une somme comptant suffisant à payer la réclamation de la demanderesse, $130 montant du prêt (stock loan) avec 10 0/0 d'intérêt à partir du 1er mai 1883 et une autre somme de $1,260 00 montant des contributions sur les dites actions du stock, avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme à partir du 1er décembre 1881, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme à partir du 1er décembre 1882, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme à partir du 1er décembre 1883, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme du 1er décembre 1884, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme du 1er décembre 1885, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme du 1er décembre 1886 et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme du 1er décembre 1887, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme du 1er décembre 1888 et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme du 1er décembre 1889, et $140 de ce somme du 1er décembre 1890, et les frais de ce procès et de la vente et de vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

L'acquéreur en outre assumera le résidu de la dette du capital hypothéqué, dette non encore due mais sujette à être appelée sous la charte et les lois de la Banque, à savoir: la somme de $7,200, et l'acquéreur en outre assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque sous sa charte et ses lois, et la balance s'il y en a du prix d'adjudication, comptant.

CHAS. W. DROWN,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

13 juil—13 20 27—août 3 10 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nathan Brothers vs Samuel Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,604.—En vertu d'un alias writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur Samuel Levy à la succession de Solomon Levy, No 28,267 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et spécialement tous les droits, titres et intérêts à la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No cinq dans l'ilet borné par les rues Félicité et St Jean, Camp, Ste Marie et Magazine, suivant un plan de Joseph Pilié, daté le 11 avril 1855. Le dit lot mesure trente pieds de face au Chemin Félicité, sur une profondeur de cent vingt cinq pieds huit pouces sur la ligne le séparant du lot No quatre, et de cent vingt-huit pieds huit pouces et six lignes sur le côté le séparant du lot No six.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS W. DROWN,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

22 juin—22 29—juil 6 13 20 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée formant l'encoignure des rues Clouet et Robertson, dans l'ilet compris par les dites rues Claiborne et Félicianes.

William G. Taylor vs Mlle Margaret Topfer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,688.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 1er août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et toutes les dépendances, leur appartenant, situés dans le Faubourg Washington, troisième district de cette ville, désignés par les numéros treize, quatorze, quinze et seize de l'ilet numéro vingt-huit, borné par les rues Clouet, Claiborne (anciennement St-Avide), Feliciana et Robertson (anciennement St-Jean-Baptiste), conformément à un plan fait par J. A. Puego, le 25 janvier 1841, et déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire en cette ville. Les dits lots mesurent, chacun, au pied anglais, trente-un pieds de face à la rue Clouet, sur cent deux pieds dix pouces et six lignes; le lot numéro treize formant le coin des rues Clouet et Robertson.

Laquelle propriété fut acquise par la défenderesse, conjointement à un acte de partage entre les héritiers de Mme Thérèse Koch, veuve en premier mariage de William Topfer, et en second mariage de Dominique Husson, exécuté pardevant A. J. Lewis, notaire en cette ville, daté le 20 juillet 1883 (acte enregistré au bureau des transferts, livre 120 folio 305)

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

CHAS. W. DROWN,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

29 juin—29—juil 6 13 20 27—août 1er

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Annie Theresa Hudson, femme de Leander Sunderland vs Leander Sunderland son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,879—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

La moitié de l'intérêt indivise du défendeur Leander Sunderland dans la propriété décrite ci-après, à savoir : Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges et appartenant, situé rue Patton, entre Eleanor et State, en cette ville, dans l'ilet borné par les dites rues et la rue Laurel, (anciennement Jersey) et la ligne inférieure de Bloomingdale, connu comme le lot No 17 du dit ilet, et mesure trente pieds de face rue Patton sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

29 juin—29 29—juil 6 13 20 25

VENTES A L'ENCAN.

PAR HONORATO & STUART.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix, dans le Quatrième District, rue Deuxième, entre Constance et Laurel.

Succession de Catherine Travers, veuve de Terence Doyle.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.—No 24,548.

PAR HONORATO & STUART.—O. D. STUART, Encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon.—SAMEDI, 1er août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Division A, daté le 21 juillet 1891, il sera vendu, la propriété ci-après décrite, savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné comme lot No 5, de l'ilet No 112, borné par les rues Deuxième, Troisième, Constance et Laurel, et mesure 28 pieds 8 pouces et 10 lignes de face rue Deuxième sur 111 pieds 3 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 6, 111 pieds 3 pouces et 2 lignes la séparant du lot No 4 et, 6 pieds 8 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond, au pied américain.

Conditions—L'acquéreur fournira un bon payable à douze (12) mois avec sécurité bonne et valable, portant intérêt huit pour cent de la date pour le montant d'adjudication. L'acte de vente pardevant W. H. Seymour, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

22 juil—22 23 30—août 1

PAR LE CURTIS REAL ESTATE BUREAU.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une maison de résidence bien située et désirable dans le Second District.

No 351 rue St-Philippe, dans le carré d'ilet borné par les rues Galvez, Ursulines, Miro et St-Philippe.

PAR LE CURTIS' REAL ESTATE BUREAU—Bureau, 65 et 67 rue Carondelet—E Curtis, encanteur—SAMEDI, 1er août 1891 à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, en date du 2 juin 1891, Dossier No 12,051, dans l'affaire de la succession de Charles Delassize, décédé, à l'encan :

Un certain terrain ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, carré d'ilet borné par les rues St-Philippe, Ursulines, Galvez et Miro, mesurant 32 pieds de façade rue St Philippe sur une profondeur de 160 pieds entre lignes parallèles, et connu sous le numéro municipal 351 de la rue St Philippe. Les améliorations comprennent six chambres, une cuisine, deux citernes, lieu d'aisance, etc.

Conditions.—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans portant 8 pour cent d'intérêt et autres garanties usuelles; l'acquéreur assumera les taxes de ville et d'état de 1891 en sus du prix d'adjudication de la propriété et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant H. J. Rhodes, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30 juin—30—juil 8 15 22 29—août 1

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Balance du passif in re F. L. Connerly vs. ses créanciers.

No 31,385—Cour Civile de District.

PAR D. DANZIGER, Encanteur—Bureau No 25 Commercial Place—LUNDI, 27 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 7 juillet 1891 et rendu dans l'affaire ci dessus :

Toute la balance des lots de marbres, granite, etc., contenus dans le local Nos 266 et 268 avenue St-Charles.

Toute la balance des lots de marbres, granits, matériaux, etc., contenus dans le Cimetière de la Métairie.

Un lot de pierres à chaux et de "banker blocks" au dérot du Mississippi Valley.

Aussi, tous les comptes ou payés de l'insolvable contre diverses personnes.

Le tout d'après inventaire enregistré au bureau de l'encanteur. Pour être vendu en bloc ou en lots, à la satisfaction des acheteurs, sans limite.

Conditions—Comptant 17 juil—17 22 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE EN BOIS ARDOISÉ,

No 563 rue Conti.

Succession de Jacob Hubert et Johanna Kimmele, sa femme.

No 33,243—Cour Civile de District.

PAR D. DANZIGER, Encanteur—Bureau 25 Commercial Place—SAMEDI, 8 août, à midi à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 1er juillet 1891, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée :

Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Conti, White, la Promenade Carondelet et la rue Dupré, désigné par le No 12, mesurant 31 pieds 5 pouces 7 lignes sur la rue Conti, 106 pieds 7 pouces et 4 lignes sur la ligne le divisant du lot No 11 et 107 pieds 11 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 13. Ensemble avec un cottage en bois couvert en ardoises, contenant six chambres, deux citernes, hangars, lieux d'aisance, etc.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, et la balance en billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété, avec les clauses usuelles de garantie. Les taxes de 1891 seront payées par l'acquéreur en sus du prix d'adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Felix J. Dreyfous, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

5 juil—5 11 18 25 août 1 8

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 33,443—Division D—Edward Bonnet vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Edward Bonnet soit et par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant T. Wharton Collens, notaire, en son bureau, dans la bâtisse Morris, le LUNDI, 17me jour d'août 1891, afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes questions qui pourraient leur être soumises, et que toutes procédures contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Merrer Patton, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 14 juillet 1891.

THOS. C. W. ELLIS,

Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, maintenant absent en congé.

Pour copie conforme,

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

15 juil—3 f au 17 août

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 33,424—Division D—H. Kern & Son vs leurs créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers des pétitionnaires la raison commerciale de H Kern & Son, composée de Henry Kern et Emile Kern, soit convoquée et tenue pardevant Abel Dreyfous, Esq., notaire, à son bureau, No 23 rue du Camp, en cette ville, le LUNDI, 10me jour d'août 1891, à 11 heures A. M. dans le but de considérer et déterminer sur l'application des dits pétitionnaires pour un répit, et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que John C. Wickliffe, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 10 juillet 1891.

(Signé) THOS. C. W. ELLIS,

Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, maintenant absent en congé.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

11 juil—3f au 15 août

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 33,349—Division E.—E. Marquese & Co. vs leurs créanciers.—Ordre de Cour.—La Cour considérant la pétition et les registres et le tableau y annexés et les affidavits accompagnant la pétition et étant satisfaite que les débiteurs pétitionnaires se sont conformés avec toutes les formalités requises par la loi, la cession des biens de ladite raison sociale de E. Marquese & Co. et de Alexis Bonnecase est par le présent acceptée pour le bénéfice de leurs créanciers et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et de la dite raison sociale et du dit Alexis Bonnecase est par le présent ordonnée de se réunir le 3me jour d'août 1891 par devant James Fahey, notaire en cette ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à 11 heures A. M., pour choisir un syndic; il est de plus ordonné que toutes les procédures contre les personnes et les biens des dits débiteurs insolvables soient suspendues. Il est de plus ordonné qu'une réunion des créanciers soit autorisée et ait le pouvoir de fixer les conditions de la vente de la propriété, droits, crédits et effets des dites dettes et de déterminer si le syndic appointé par eux donnera sûreté, et, cela, en quel montant et de voter sur toutes les matières ainsi que sur la décharge des pétitionnaires, etc., qui peuvent être proposées devant eux. Il est de plus ordonné que Joseph Lombard, Esq., avocat, soit appointé avocat pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 27 juin 1891.

Signé : THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme,

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

30 juin—3f au 8 août

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 33,281—Division C—James C. Munroe vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire James C. Munroe soit par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire, le SAMEDI, 25me jour de juillet 1891, à 11 heures A. M., afin que le dit pétitionnaire leur présente un état de ses affaires, la remise de sa décharge, obtenir d'eux sa décharge de dette, voter pour un syndic et sur toutes autres matières qui pourront leur être soumises comme il est juge nécessaire, et dans l'intervalle que toutes procédures contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que H. H. Bryan avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 19 juin 1891.

Signé : THOS C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme,

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

20 juin—3 f au 25 juillet

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 33,296—Division D.—J. Frank Sporl vs ses Créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du Pétitionnaire J. Frank Sporl, soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire en cette ville, à son bureau, No 49 rue du Camp, en cette ville, SAMEDI, le 18ème jour de juillet 1891, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, nommer un syndic et voter sur la demande du pétitionnaire pour une décharge et sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les propriétés du dit pétitionnaire soient suspendues; et qu'Horace Dupuy, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 15 juin 1891.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

16 juin—3f au 18 juil

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide emplacement d'affaire.

Résidence et magasin en briques à deux étages, solidement construit.

Coin de l'avenue Washington et de la rue Annonciation.

Succession de Geo. A. Oakes.

No 32,622.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur.—Bureau 177 rue Commune—SAMEDI, 25 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, en date du 18 juin, 1891, et rendu dans la succession ci-dessus, de la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir—

La résidence et magasin en briques à deux étages, bien bâti et spacieux, encoignure de l'avenue Washington et de la rue Annonciation, dans l'ilet autrement borné par les rues Chippewa et Sixième, quatrième district de cette ville, ayant magasin faisant face aux deux rues, magasin vaste entrepôt, vestibule, grande cuisine, hangars, citerne, entrée pour wagon, cour, etc., au rez-de-chaussée, et joli balcon en fer, vestibule, galerie à l'arrière et six chambres au premier étage. Le lot est désigné par la lettre A sur un plan du dit lot et autres, déposé dans le bureau de Joseph Cohn, ancien notaire en cette ville, et mesurant 35 pieds 3 pouces de façade à l'avenue Washington sur une profondeur et façade à la rue Annonciation de 100 pieds entre lignes parallèles. Cette propriété de choix est bien en vue et située pour affaires sur une belle avenue bien pavée et est d'ailleurs longtemps et favorablement connue sous le nom de "Red Store." Convenable soit pour placement en occupation profitable.

Conditions—Un tiers comptant; balance à 1 et 2 ans de crédit pour billets avec le lement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant les taxes de 1891 et fera le dépôt accoutumé de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant James Simon, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 juin—20 27—4 11 18 25 juil

Successions de M. et de Mme John Jacob Burkhardt.

No 31,375—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue de la Commune—SAMEDI, 1er août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District Division B, pour la paroisse d'Orléans, daté du 17 mars 1891, et rendu dans la susdite succession, la propriété ci-après décrite savoir :

1o **Un certain terrain** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le carré d'ilet No 219, désigné par la lettre B, sur un plan d'Edgar Pilié, d'après lequel le dit terrain "B" mesure, au pied américain, cinquante pieds de façade rue Derbigny vingt-sept pieds sur une première profondeur du côté de la rue Conti, de là quatre pieds et huit pouces sur une ligne s'étendant vers la rue Bienville, qui est une seconde profondeur cinquante pieds quatre pouces cinq pieds quatre pouces de profondeur sur la limite la plus rapprochée de la rue Bienville.

2o **Un certain terrain** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans le carré d'ilet No 219, borné par les rues Conti, Roman, Bienville et Derbigny, désigné par la lettre A, sur un plan d'Edgar Pilié, voyer, en date du 5 décembre 1890 et annexé à un inventaire fait pardevant F. J. Aleix, notaire, le 6 décembre 1890 dans l'affaire de la susdite succession, le dit terrain A mesurant au pied américain, vingt-sept pieds de façade rue Conti, sur une profondeur de cinquante-quatre pieds onze pouces et deux lignes, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant les taxes de 1891 en sus du prix d'adjudication, et fera un dépôt usuel de 10 pour cent.

L'acte de vente pardevant F. J. Aleix, notaire, aux frais de l'acquéreur.

28 juin—juil 4 11 18 25—1er août.

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

CIGARES, FEUILLES DE TABAC

—ET—

Tables de Billard et de Pool, installations de buvette, vin, liqueurs et effets mobiliers.

Succession de L. H. Fernandez, décédé.

A l'Encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & SON, W. I. Hodgson, Encanteur.—Bureau No 13 rue Carondelet.—MERCREDI, 22 juillet 1891, à 11 heures A. M., sur les lieux No 204 rue Bienville coin de la rue Tremé, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la même Cour Division E, actuellement absent en congé, en date du 10 juillet 1891, dossier No 33,225, pour le compte de la succession de L. H. Fernandez, décédé, à l'encan, il sera vendu—

15,400 cigares, 3½ ballots de feuilles de tabac et de tripes, 7 tables de billard et de pool des chaises, tables, chaises, installations de buvette, liqueurs, vitrines et divers articles d'ornement et effets mobiliers, conformément à un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

12 juil—12 16 19 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un magnifique placement d'argent

La propriété en briques à trois étages, au coin des rues Bienville et Tremé.

Un terrain vague de valeur, rue Colombus, près de la rue Villeré.

Succession de L. H. Fernandez, décédé.

A des conditions faciles. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, Bureau No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 15 août 1891, à midi, il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la même Cour, Division E, actuellement absent en congé, en date du 10 juillet 1891, dossier No 33,225, pour le compte de la succession de L. H. Fernandez, décédé, à l'encan, il sera vendu—

Au coin des rues Bienville et Tremé,

1° **Trois certains terrains** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de cette ville carré d'ilet borné par les rues Bienville, Douane, Tremé et Franklin, désignés par les Nos 1, 8 et 9 qui se touchent et mesurent comme suit :

Le terrain No 1 forme le coin des rues Bienville et Tremé et mesure 26 pieds, 7 pouces et 5 lignes de façade rue Bienville, sur une profondeur de façade rue Tremé de 107 pieds.

Le terrain No 8 mesure 28 pieds 5 lignes de façade rue Tremé, sur une profondeur de 79 pieds 10 pouces et 7 lignes.

Le terrain No 9 mesure 29 pieds 7 lignes de façade rue Tremé, sur une profondeur de 79 pieds 11 pouces et 7 lignes plus ou moins, mesure américaine.

Les améliorations consistent en une maison de résidence bien bâtie agréable, **en briques, à trois étages, couverte en ardoises,** occupée comme buvette et salle de billard, fabrique de cigares et résidence avec forge à l'arrière, et capable de rapporter un loyer de $50 par mois, le tout en excellent état.

Terrain rue Colombus.

2° Un certain terrain de valeur, situé dans le Troisième District de cette ville, étant le terrain No 7 du carré No 627, borné par les rues Columbus, Kerlerec, Villeré et Marais, lequel mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Columbus sur une profondeur de 125 pieds 2 pouces et 5 lignes, le tout plus ou moins.

L'acquéreur peut voir des plans que l'on peut voir sur le lieu de la vente.

Conditions—Pour la propriété décrite en premier lieu—

Comptant sur le lieu.

Pour la propriété premièrement décrite, un tiers comptant, et le reste à 1 et 2 ans, avec 8 0/0 d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles à partir du jour de la vente; et un dépôt de 10 0/0 sur le lieu. Les acquéreurs des deux propriétés assumeront les taxes de la courante année 1891, en sus de leurs enchères.

Les actes de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.

12 juil—12 19 26—août 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans le Sixième District.

Un joli cottage double à deux corps de logis

Au coin des rues Jersey et Valence,

Dans une localité agréable et convenable.

Succession d'Oscar Fortier, décédé.

A long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS.—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 15 août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier district de cette ville en vertu de et conformément à un ordre de l'hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District de cette ville, paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'hon. H. N. Rightor, juge de la même Cour, Division D, actuellement absent en congé, en date du 8 juillet 1891. Dossier No 32,904, pour le compte de la succession d'Oscar Fortier, décédé, à l'enchère publique, il sera vendu—

Un joli cottage double.

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, étant le terrain No 11, dans le carré borné par les rues Jersey, Laurel, Cadix et Valence, lequel mesure 27 pieds, 3 pouces et 2 lignes de façade rue Jersey, sur une profondeur et façade rue Valence, de 116 pieds, le tout plus ou moins, mesure américaine, d'après un plan que l'on peut voir sur le lieu de la vente.

Les améliorations consistent d'un **joli cottage double, deux corps de logis, couvert en ardoises,** ayant 3 chambres et une cuisine de chaque côté, etc., et donne un revenu de $10 par mois chaque côté.

Conditions. Un tiers ou plus comptant; le reste à 1 et 2 ans, avec 8 0/0 par an d'intérêt du jour de la vente, et toutes les clauses usuelles de sécurité 10 0/0 payable comptant sur le lieu et l'acquéreur assumant les taxes pour la courante année 1891, en sus de son adjudication.

L'acte de vente pardevant Ernest Commagère, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 juillet—12 19 26—août 2 9 15

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement : $2 50 par an.

Propriétaire Editeur : LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau : 103 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE ATTRAYANT,

No 938 rue Magazine, entre l'avenue Louisiane et la rue Delachaise.

Succession de Gustave Yaleta et femme.

No 32,559—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS, George G. Friedrichs, encanteur—Bureau, 177 rue de la Commune.—SAMEDI, 1er août 1891, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable A. Voorhies, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté le 30 juin 1891, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée :

Le joli cottage-résidence simple en bois, avec 2 étages à l'arrière. No 938 rue Magazine, entre l'avenue Louisiane et la rue Delachaise (dans l'ilet autrement borné par les rues Constance, Sixième District de cette ville), retiré de la banquette, avec parterre embelli et jardin de côté, galerie de façade et 6 chambres; cours proprement pavées, citerne, hangars, etc. Le lot est désigné par le No 18 sur le plan No 79, déposé au bureau de E. G. Gottschalk, ci-devant notaire, et mesure 29 pieds de face à la rue Magazine sur 127 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Double ligne de chars en face, et près du marché de la rue Magazine. Résidence de choix dans un charmant voisinage.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, 5 pour cent honoraires d'avocat. Police d'assurance transférée, et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1891, en sus du prix d'adjudication, et un dépôt de 10 p cent du prix d'achat comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Fred. Adolph, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

1er juil—1 4 11 18 25—1er août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage résidence avantageux,

No 87 rue Ste-Marie près de Chippewa.

Lots de valeur pour bâtir dans le septième district.

40 actions Fairview Planing and Shingle Manufacturing Co.

Billets à recevoir et meubles de maison.

Succession de Jean Donneys.

No 33,160 Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 177 rue Commune—SAMEDI 1er août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, daté le 24 juin 1891, et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée—

1° **Le joli et attrayant cottage en bois recouvert en ardoises,** No 87 rue Ste-Marie, entre les rues Chippewa et Fulton (dans l'ilet autrement borné par les rues Félicité), Quatrième district de cette ville, retiré du trottoir, avec galerie devant, quatre chambres dans le corps principal de la maison et deux chambres et lavoir dans la bâtisse du fond, deux citernes et un grand hangar à deux étages au fond du lot. En bon état et confortablement arrangé et fait pour loger la famille. Le terrain mesure vingt-cinq pieds de face à la rue Ste-Marie, sur 114 pieds de profondeur (étant le même qui se trouve le plus rapproché de la rue Fulton du lot No 5 dans l'ilet No 7.

2° **Cinq (5) lots de terre** situés dans le Septième District de cette ville, et dans l'ilet borné par les rues Général Scott, Millaudon, Wall et Esther, désignés par les Nos 6, 7, 10, 11 et 12 et mesurant comme suit. Lots Nos 6 et 7 chacun 28 pieds 8 pouces de face à la rue Millaudon sur 10[illegible] pieds de profondeur. Près de Audubon Iron Works, propriété du Parc Audubon et l'avenue St Charles. Terrain élevé et sûr d'augmentation.

3° **Onze (11) lots de terre** situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 254, borné par les rues Washington, Cohn, Sbort et Hullième, désignés par les Nos 5, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 24, et mesurant comme suit: Lots 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Washington sur 107 pieds 6 pouces de profondeur, les lots 11 et 12 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Huitième sur 150 pieds de profondeur et le lot No 24 a 30 pieds de face à la rue Cohn sur 150 pieds de profondeur.

4° **Seize (16) lots de terre,** situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Adams, Burdette, Septième et Cohn, désignés par les Nos 4, 6, 7, 8, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 23 et 24 et mesurent comme suit à savoir: Lots Nos 4, 6, 7 et 8 chaque 30 pieds de face à la rue Adams sur 120 pieds de profondeur. Lots 11 et 12 chaque 30 pieds de face à la rue Cohn sur 150 pieds de profondeur. Lots 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 et 20 chaque 30 pieds de face à la rue Burdette, sur 120 pieds de profondeur, et les lots Nos 23 et 24 chaque 30 pieds de face à la rue Septième, sur 150 pieds de profondeur.

5° **Dix (10) lots de terre,** situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 253, borné par les rues Washington, Cohn, Huitième et Burdette, désignés par les Nos 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 23 et 24, et mesurent comme suit : Lots 5, 6, 7, 8, 9 et 10 chacun 30 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur; les lots 11 et 12 chaque 30 pieds de face à la rue Huitième, sur 150 pieds de profondeur et les lots Nos 23 et 24 chaque 30 pieds de face à la rue Cohn sur 150 pieds de profondeur.

Ces lots ci-dessus troisièmement, quatrièmement et cinquièmement décrits sont à proximité de l'avenue ou gravier Carrollton et chemin couvert et présente là une magnifique occasion pour une spéculation. Distribution des lots et dimensions des lots détaillés sont démontrés en plein sur le plan à la Bourse.

6° **Quarante (40) actions** du Fairview Planing and Shingle Manufacturing Company, Limited, de la valeur au pair de $100 chaque, dont vingt actions ont été émises à Jean Donneys, comme il appert par le certificat No 2, daté le 27me jour de janvier 1890, et les autres vingt actions ont été émises à Joseph W. Froilsee, d'après le certificat No 1 daté le 17 janvier 1889, et garanti à Jean Donneys.

7° **Un certain billet à ordre,** daté le 24 mai 1889, pour cinquante dollars ($50) tiré par Charles H. Oberberger à l'ordre de Jean Donneys, et payable 60 jours après date.

Et le mobilier au local No 87 Ste-Marie près de la rue Chippewa à 1:30 heures P. M.

Tout et séparément les meubles de maison et effets mobiliers qui s'y trouvent d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1891 au-dessus du prix d'adjudication.

Le dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication pour lier les ventes.

Acte de vente pardevant E. Commagère, notaire au frais de l'acquéreur.

29 juin—28—4-11-18-25 juillet—1 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placements de choix dans des propriétés foncières bien situées et d'un bon rapport.

Cottages doubles attrayants, d'un rapport constant, Nos 382 et 382 1/2 rue Annonciation, entre les rues St André et Joséphine, et le grand et beau terrain adjacent pour bâtir.

Joli cottage simple en bois, No 412 rue Annonciation.

—ET LE—

Magnifique cottage double, Nos 408 et 410 rue Annonciation, entre la rue Joséphine et l'avenue Jackson.

Le tout est avantageusement situé pour la location dans un des meilleurs quartiers de la partie inférieure du Quatrième District.

Succession de Mme Lizette Krekeler, veuve de William Krekeler.

No 31,818—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune.—SAMEDI, 8 août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 juin 1891, rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété et les terrains ci-après décrits, à savoir—

1° **Le joli cottage double bien bâti,** Nos 382 et 382 1/2 rue Annonciation, entre la rue St-André et la rue Chippewa et St-André et Joséphine, dans le Quatrième district de cette ville retiré du trottoir, permettant d'avoir un joli jardin devant; contenant de chaque côté une galerie, salon et chambres avec une galerie sur le devant, à côté, un bâtiment de trois chambres, cuisine et chambre de domestique, eau par avenues construite, caves, citernes, hangars, etc. Le lot mesure 30 pieds de face à la rue Annonciation, sur une profondeur de 128 pieds, conformément à un plan fait par F. J. Morel.

2° **Le terrain de choix pour bâtir,** touchant et dans le même district et ilet que la propriété premièrement ci-dessus décrite, mesurant 30 pieds 11 pouces 7 1/2 lignes de face à la rue Annonciation sur 126 pieds de profondeur mais 123 pieds de profondeur d'après un plan dressé par O. J. Morel, daté le 27 mai 1874 et déposé au bureau d'Octave Morel, notaire en cette ville, sur lequel le dit lot et le lot ci-dessus décrit sont désignés comme les lots 12 A et B et sont formés du lot No 12 du plan original de la ville de Lafayette. Un bon site soit pour résidence ou comme bon placement.

3° **L'attrayant cottage résidence double en bois,** Nos 408 et 410 rue Annonciation entre Joséphine et l'avenue Jackson (dans l'ilet autrement borné par la rue Chippewa, quatrième district de cette ville) retiré de la banquette avec jardin de façade et allées de côté, cours à l'arrière bien briquetées et contenant galeries de façade 5 chambres, citerne et hangars de chaque côté, constamment loué et donnant un revenu de $312 par an. Le lot mesure, au mesure américaine, 35 pieds 1 pouce de face à la rue Annonciation sur 159 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, et comprend la portion inférieure du lot No 8 sur le plan original de la ville de Lafayette, lequel dit lot No 8 mesure en mesure française 60 pieds de face à la rue Annonciation sur 149 pieds 10 1/2 pouces de profondeur entre lignes parallèles. A un des côtés seulement de l'avenue Jackson; convenable aux lignes de chars, églises et marchés, et toujours occupé par de bons locataires.

4° **Le joli et simple cottage en bois** No 412 rue Annonciation, dans le même district et carré d'ilet, et touchant à la propriété ci-dessus troisièmement décrite, contenant 3 chambres, citerne hangar et une grande cour, le terrain étant large et profond, et mesure en mesure américaine 28 pieds 10 pouces et 3 lignes de face à la rue Annonciation sur 159 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et est compris de la portion supérieure du lot No 8 sur un plan original de la ville de Lafayette, lequel dit lot No 8 mesure en mesure française 60 pieds de face à la rue Annonciation sur 149 pieds 10 1/2 pouces de profondeur entre lignes parallèles. La propriété est louée à raison de $120 par an.

Ces emplacements de propriétés de choix et sites pour bâtir sont bien situés pour résidence ou emplacement de propriétés, le voisinage étant de choix et populeux. Ceux qui cherchent des placements de première classe ne devraient pas négliger cette occasion. Voir les plans à la Bourse.

Termes et Conditions—Un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit, en billets spécialement garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, 5 pour cent honoraires d'avocat, polices d'assurance transférées, et les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1891 en sus du prix d'adjudication et faire un dépôt de 10 pour cent sur le prix d'achat au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Actes de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais des acquéreurs.

8 juil—8 11 18 25—août 1 15

PAR JAS P. GUINAULT

LA VACHERIE SUNNY BANK

—A l'encan—

Magnifiques laitières de race Jersey.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau: No 60 rue Bienville—JEUDI, 30 juillet 1891, il sera vendu, à midi précis, à la vacherie de Maximen Farrand, à l'encoignure des rues Madison et Green, à Carrollton, à deux îlets de l'avenue de Carrollton, pour le compte de Mlle Katie E. Lannon.

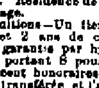

50 vaches laitières, plusieurs parmi enregistrées comme de race Jersey—Un cheval, charrette à lait, wagon à ressorts, une grande glacière, harnais, bidons, baquets et tous les ustensiles de la vacherie.

La clientèle, une des meilleures de la ville—60 gallons de lait par jour—sera donnée au plus fort acquéreur.

Conditions—Jusqu'à $50 comptant, et de $50, six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.

19 juil—19 25 au 30

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence et café dans le centre des Presses à Coton et des fortes expéditions, coin Sud Peters et St-James, connu comme "Charley's". Ensemble avec la clientèle, installations et le contenu du dit établissement de première classe, et

Un Cottage Double,

Rue Rousseau, entre Jackson et Philip.

Succession de Mme Mary Hawkins.

No 33,269—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, encanteur — Bureau: No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 15 août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite Cour, Division E, maintenant absent en congé, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 13 juillet 1891, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur suivante, savoir—

1° Le café et sa dite cottage, coin nord-ouest des rues Sud Peters et St James, dans l'ilet borné par les rues Sud Peters, St-James, Tchoupitoulas et Market. Le terrain est composé de 3 lots, Nos 3, 4 et 5, qui mesurent chacun 28 pieds 8 pouces 7 1/2 lignes de face à la rue Sud Peters, sur une profondeur de 100 pieds 10 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles. Le lot No 5 formant le coin Sud Peters et St James.

Ensemble avec la clientèle, comptoirs, étagères, installations et le contenu du dit café.

2° Le cottage double No 127 rue Rousseau, borné par les rues Jackson, Philip Rousseau, et Fulton. Le lot mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Rousseau sur 158 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur.

Dans un voisinage bien amélioré au milieu de toutes les accommodations d'accès facile aux affaires et est toujours occupé par de bons locataires.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant et la balance en billets de l'acquéreur à un et deux ans, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement et garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue. Les actes de vente devront contenir toutes les clauses usuelles de garanties. Les acquéreurs assumant le paiement de toutes les taxes de la courante année en outre du prix de l'adjudication et devront déposer dix pour cent comptant au moment de la vente.

Les actes de ventes aux frais des acquéreurs par devant N. B. Trist, notaire.

15 juil—15 25—août 1 8 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage No 255 Chemin du Bayou,

—Entre les rues—

Robertson et Villeré.

Succession de Mme M. B. Sergi.

No 16,892—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 25 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 11 juin 1891, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite—

Le cottage No 255 Chemin du Bayou, entre Robertson et Villeré, dans le Deuxième district dans l'ilet borné par le Chemin du Bayou, les rues Villeré, Robertson et Quartier (la dernière rue n'est pas encore ouverte). Le lot est désigné par le No 1 et mesure environ 28 pieds 6 pouces de face au Chemin du Bayou, environ 21 pieds 4 pouces de largeur dans le fond, sur environ 116 pieds de profondeur sur la ligne du côté de la rue Robertson et environ 117 pieds 9 pouces sur l'autre ligne du côté de la rue Villeré, le tout plus ou moins. Pour les mesures voir le plan à la Bourse. Le tout d'après un croquis fait et à trouver montrant la correcte situation. Lot No 1 et mesure du lot de terre la dite propriété et lot sont conformément aux dits croquis, et le dit croquis est contrôleur sous tous les rapports les dimensions.

Conditions de la vente—Comptant—L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes de l'année 1891 en sus du prix d'adjudication, et fera un comptant un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant James J. Woulfe, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

21 juin—21 28—juil 5 12 19 25

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement d'argent rémunérateur

Dans de jolis cottages seuls et double, au coin S.-E. des rues Joséphine et Chippewa.

Succession de Mme Anna Marie Dietzler, Veuve de George J. Yost.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 33,018.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur, bureau 10 rue Carondelet—SAMEDI, 1er août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, daté du 26 juin 1891 et rendu dans la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le joli cottage double en bois, à un étage Nos 150 et 150 1/2 rue Joséphine, coin S. E. de la rue Chippewa, dans le Quatrième District de cette ville dans le carré borné par les rues Joséphine, Jackson, Chippewa et St-Thomas, ayant 5 chambres, auvent, citerne de chaque côté.

Aussi le joli cottage simple, en bois, à l'arrière, No 205 rue Chippewa, ayant 3 chambres, auvent, citerne, etc. Le terrain sur lequel ils sont situés, forme le coin des rues Joséphine et Chippewa et mesure 31 pieds 11 pouces 2 lignes de façade rue Joséphine sur une profondeur de façade rue Chippewa de 120 pieds 11 pouces, entre lignes parallèles, d'après un plan de A. G. Blanchard, député voyer de la ville en date du 11 octobre 1871, lu est, rapportant un bon revenu annuel, sous de $394 par an.

Ils sont situés à un ilet de la rue Jackson, au milieu d'un voisinage populeux, assurant de bons locataires, et tout temps. Comme placement d'argent ou de une résidence les plus désirables.

Conditions—Comptant. L'acquéreur paiera les taxes de 1891 en sus du prix d'adjudication, 10 pour cent comptant au moment de la vente sera requis.

L'acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

28 juin—28—juil 5 11 18 25—août 1

PAR D. E. MORPHY.

Des terrains splendides et bien situés avec toutes les améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville.

No 28,972.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

Edward Keena vs ses créanciers.

PAR D. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu, SAMEDI, 8 août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, à la demande de John R. Ficton, syndic nommé de l'insolvable ci dessus, en vertu et conformément à un jugement rendu et ordre lui a été donné le 29 juin 1891 par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances, etc., situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 550, qui est borné par les rues Gasquet, Rocheblave, Canal et Dolhonde, désignés comme lots Nos 22 et 23 sur un plan de John F. Braun, voyer, en date du 23 juin 1884, les dits lots se touchent et mesurent chaque 27 pieds 8 pouces de face rue Gasquet sur une profondeur de 105 pieds 10 pouces 3 lignes, entre lignes parallèles. Le lot 23 forme l'encoignure des rues Gasquet et Rocheblave.

Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant John J. Barnett, notaire, au frais de l'acquéreur.

7 juil—7 14 21 28—août 4 8

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage double dans le Sixième District.

Nos 763 et 763 1-2 rue Constance, entre Milan et Marengo.

Heinrichs & Dannemann

vs

Leurs Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 31,719.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau 164 rue Commune—SAMEDI, 8 août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le [26] juin 1891, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le joli cottage en bois à deux corps de logis Nos 763 et 763 1/2 de la rue Constance, entre Milan et Marengo borné par la rue Magazine, ayant 5 chambres de chaque côté, cave et hangar, bonne cour dans le fond, retiré de la rue. Les chambres ont des tuyaux à gaz prêts pour le gaz. La propriété est en bon ordre, ayant été bâtie il y a quelques années, les chars urbains passent devant la porte; un côté est loué actuellement pour $15 par mois, l'autre côté est vacant. Le terrain mesure 30 pieds de face rue Constance, 158 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

Les taxes de 1891 seront assumées par l'acquéreur, 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant G. C. Prost, notaire.

4 juillet—4 11 18 25—1 8 août

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Annonce judiciaire—Droit d'occupation, articles de fantaisie pour hommes, vitrines et étagères, etc.—No 33,443, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Edward Bonnet vs ses créanciers—Par Spear & Escoffier—Par John J. Spear, encanteur—Bureau 3 1/2 rue Carondelet.—LUNDI, 27 juillet 1891, à 10 heures et demie A. M., il sera vendu à l'encan au No 101 rue Canal, près de Chartres, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, actuellement absent en congé, dans l'affaire ci-dessus : 1° Le droit d'occupation de la portion du rez-de-chaussée du No 101 rue Canal, sous bail de E. A. Tyler, expirant le 30 septembre 1891. 2° Le stock dans les affaires d'articles de fantaisie pour hommes au dit local. 3° Vitrines, étagères, etc. Conditions, comptant.

14 juil—16 21 à la vente.

ANNONCE JUDICIAIRE.

—10 Actions du—

Commercial Soap, Candle and Starch Manufacturing Co. Limited. Meubles de maison, voitures, linges, etc. George Dietrich et als. vs Louisa Dietrich et als.—No 32,805—Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PAR JOHN J. SPEAR, encanteur.—Bureau, No 3 1/2 rue Carondelet.—JEUDI, 23 juillet 1891, à 10 heures A. M., il sera vendu, au local coin Avenue Jourdan et Dauphine, en vertu de trois ordres de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 26 mai 1891, dans l'affaire ci-dessus—10 actions du fonds capital de la Commercial Soap, Candle and Starch Manufacturing Company Limited. Un bel assortiment de meubles de salon, de salle à manger et de chambre à coucher, piano Mentel, voiture, linges, etc.

Conditions—comptant.

12 juil—12 16 20 23

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété améliorée du Second District,

Avantageusement située près de la bâtisse de la Compagnie de **Brasserie du Sud,** coin des rues **Marais et Conti.**—Une bâtisse en briques à deux étages avec attic, occupée par **Frank Oberle** comme magasin d'épiceries de détail et buvette, **coin St-Louis et Marais,**—Bâtisse en briques à deux étages avec attic, No 216 rue St-Louis—Une bâtisse en briques à deux étages à l'arrière occupée comme chantier de bois et charbon et Nos 88, 90 et 92 rue Marais.—Une bâtisse en briques à un étage, divisée en trois corps de logis.

Banque des Citoyens de la Louisiane

vs

Fred'k A. Starcken et als.

No 32,679—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Par J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 8 août 1891, à midi, il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, coin St-Charles et l'Allée Commerciale, en vertu de et conformément à un jugement par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour de District pour la paroisse d'Orléans, le 1 1891 et signé le 26 mai 1891, et conformément aux délibérations et résolutions d'une assemblée des créanciers tenue le 1er juillet 1891, la propriété ci-après décrite, à savoir :

5 certains terrains, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, se touchant situés dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues **Marais, Conti, Tremé et St-Louis**, désignés par les Nos 13, 14, 15, 16, 17 sur un plan de Louis Pilié, daté du 27 novembre 1875.

Le terrain No 13 formant le coin des rues **Conti et Marais** et mesure 21 pieds 3 pouces de façade rue Conti, la même largeur à l'arrière, sur l'allée Starcken, s'étendant de la rue Marais à la rue Tremé, sur 128 pieds 7 pouces de profondeur et de façade rue Marais et 128 pieds 7 pouces 4 2/3 lignes du côté du terrain No 14.

Le No 14 est contigu au susdit terrain et mesure 21 pieds 3 pouces de façade rue Conti, la même largeur à l'arrière de la susdite allée Starcken, sur une profondeur de 128 pieds 7 pouces 4 2/3 lignes du côté du terrain 13 et 128 pieds 3 pouces 1/3 ligne du côté du terrain 15.

Le terrain 15 touche au terrain 14 et mesure 21 pieds 3 pouces de façade rue Conti, même largeur à l'arrière sur la susdite allée Starcken, sur une profondeur de 128 pieds 3 pouces 1 1/3 lignes sur le côté du terrain No 14 et 128 pieds 3 pouces 8 lignes sur le côté du terrain numéro 16. Le terrain numéro 16 est contigu au terrain No 15 mesurant 21 pieds 3 pouces de façade rue Conti, la même largeur à l'arrière sur la susdite allée Starcken, sur une profondeur de 128 pieds 3 pouces et 8 lignes, sur la limite du terrain No 15, et 128 pieds 9 pouces 2 2/3 lignes sur la ligne du terrain numéro 17.

Le terrain No 17 est contigu au terrain numéro 16 mesurant 21 pieds 3 pouces de façade rue **Conti,** la même largeur sur la susdite allée **Starcken,** sur une profondeur de 120 pieds 9 pouces 2 2/3 lignes sur la ligne du terrain numéro 16, et 128 pieds 9 pouces 7 1/2 lignes sur la ligne vers la rue **Marais.**

Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages en briques avec attic formant le coin des rues **Marais et Conti,** occupée comme magasin d'épiceries et buvette par Frank Oberle, ayant dans la bâtisse principale un grand magasin au rez de chaussée, deux chambres au second étage et grenier; une bâtisse en briques à deux étages attachée à l'arrière contenant quatre chambres, vérandah faisant face à la rue Marais, hangar, citerne, murs debout et tous autres de **lots, etc.**

2° Trois terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues **Marais, Conti, St-Louis et Tremé,** les dits terrains sont désignés par les numéros 11, 12, 26, sur un plan de Louis Pilié, déjà mentionné, à savoir, le terrain numéro 11 21 pieds 3 pouces de façade rue St-Louis, même largeur à l'arrière sur la susdite allée Starcken, sur une profondeur de 128 pieds 7 pouces 4 2/3 lignes sur la rue Tremé et 128 pieds 7 toises 4 2/3 lignes sur la limite qui la sépare du terrain 12.

Le terrain numéro 12 est le coin des rues **St-Louis et Marais,** mesurant 21 pieds 3 pouces de façade rue St-Louis, sur 70 pieds de profondeur et de façade rue Marais. Le terrain numéro 26 à l'arrière du terrain No 12 mais en est séparé par un passage, et mesure 21 pieds 3 pouces de façade sur l'Allée Starcken, et les dimensions mentionnées, dans le plan de Pilié sus mentionné, faisant face à la rue Marais.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages avec attic formant le coin de rues **St-Louis et Marais,** ayant au rez-de-chaussée, un magasin, deux chambres à l'étage, une bâtisse en briques à deux étages attachée à l'arrière, ayant une cuisine et une chambre au rez de chaussée, et trois chambres à l'étage. Aussi une bâtisse en briques à deux étages avec attic sur la rue St-Louis, et désignées par les numéros 88, 90, 92 rue **Marais,** ayant cinq chambres au rez-de-chaussée, etc., aussi, une bâtisse en briques à deux étages à l'arrière du terrain No 11 ayant 4 chambres, citerne, hydrant, auvent, etc. occupée comme chantier de bois et charbon sur le numéro municipal 216 rue St-Louis.

Conditions—Comptant à la vente.

Les actes de ventes pardevant Thos W. Collins, notaire, aux frais. Bâtisse Morris, coin Camp et Canal, aux frais de l'acquéreur.

4 juil—4 11 18 25—août 1 8

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE

Terrain de choix rue Front, entre Thalie et Erato.

Attenant au Pacific House.

Succession de Abraham B. Reading et son épouse Margaret B. Reading.

No 32,934—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—Albert Paul, encanteur.—Bureau 159 rue de la Commune.—Le MERCREDI, 29 juillet 1891 à midi, à la Bourse d'Encan, dans la rotonde de rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 juin 1891, rendu dans l'affaire de la succession de Abraham B. Reading et de son épouse Margaret B. Reading, il sera vendu à l'encan :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges et dépendances qui lui appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Front, Peters, (anciennement Nouvelle Levée) Thalie (précédemment Benjamin) et Erato (anciennement Leguille) désigné comme lot No 12 et mesurant 24 pieds de face à la rue Front sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant les taxes de 1891 en outre du prix de l'adjudication. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Andrew Hero, notaire, un dépôt de 10 0/0 sera requis au moment de la vente.

27 juin—27—juil 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bon emplacement pour les affaires.

Dans le Deuxième District.

—ET—

Cottage No 193 rue Johnson

Succession de Frank Jacob Becker.

No 21,763.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, No 159 rue Commune.—Le MERCREDI, 22 juillet 1891 à midi, en vertu d'un ordre de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté le 17 juin 1891 dans l'affaire de la succession de Frank Jacob Becker, la propriété décrite ci après, à savoir :

Un certain lot de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Philippe, No 1à Johnson, Dumaine et North Prieur, désigné comme lot No 55, mesurant 30 pieds de face à la rue St Philippe sur 100 pieds de profondeur et face à North Johnson, d'après un plan par Louis Bringier, voyer. Les améliorations comprennent la grande et substantielle résidence en bois à deux étages subdivisée en un magasin au rez de chaussée et résidence au premier, hangar au fond, etc.

Egalement une bonne maison basse, bien subdivisée, attenant à la susdite propriété dans le fond et faisant face à la rue Johnson et connue par le numéro 193 rue Johnson.

Conditions.—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1891 en sus de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant O. Morel, notaire.

20 juin 20 21 27—juil 4 11 18 22

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 33,389—John G. Grant vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la pétition dans cette affaire soit enregistrée, et qu'une réunion des créanciers de John G. Grant soit convoquée pardevant William F. Brewer, notaire, No Commercial Place, en cette ville, le LUNDI, 3me jour d'août 1891, dans le but de considérer et voter sur la demande pour un répit, et que R. H. Lea, avocat, soit nommé curateur ad hoc pour représenter les créanciers absents dans cette affaire; et que, dans l'intervalle, toutes procédures contre les biens, aussi bien que contre la personne du dit John G. Grant, soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 30 juin 1891.

(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.

Pour copie conforme :

JAS D. RANKIN, Député Greffier.

1 juil—3f en Sept.